

INTRODUCTION

Un premier livret a permis au candidat moniteur de parfaire ses connaissances de conduite de groupe, que ce soit en stage ou dans les activités propres à chaque association.

Ce second fascicule, que nous espérons aussi clair que son prédécesseur, analyse le contenu des enseignements nécessaires à la formation d'un sonneur complet exception faite pour la trompe à cheval.

Ainsi, chaque moniteur pourra faire passer :

LE MESSAGE.

L'expérience le démontre continuellement, **il n'y a pas une méthode, mais des adaptations autour de principes**, qui doivent être maîtrisés par les moniteurs.

Ce sont la plupart de ceux-ci qui sont récapitulés dans les pages qui suivent.

Le stagiaire, l'apprenti sonneur, devra donc rechercher les points communs aux divers enseignements puis conserver, après une analyse pour laquelle il doit être conseillé, ceux propres qui l'aideront dans sa progression.

Le moniteur doit être dans la possibilité de reproduire les sons entendus, émis par les stagiaires. Ce sera important pour la crédibilité de son enseignement.

Ce livret rappelle à chacun quelques réflexes que l'on peut avoir et / ou susciter quand se pose un problème lors de :

- ⇒ Démarrage d'une activité,
- ⇒ Hiérarchie des acquisitions,
- ⇒ Évaluation d'un domaine précis, etc..,
- ⇒ Jusqu'à ce que soit effectué le diagnostic :

" ÇA MARCHE "



Il sera complété par un 3ème volume plus particulièrement axé sur l'apprentissage de la musique : *le solfège du sonneur*.